

ORTHODONTIE

Les Programmes d'entraînement en spécialité dentaire procéderont à une évaluation détaillée des titres professionnels; cet exercice fera partie du processus d'admission. Les listes de contrôle suivantes sont des guides pour aider les demandeurs potentiels à évaluer leur éligibilité à l'admission et doivent être soumises en même temps que le formulaire de demande. Tel que mentionné précédemment, pour plus d'information concernant les programmes canadiens de spécialité consultez le site WEB de la Commission d'agrément dentaire du Canada.

1. Le programme de spécialité d'où le demandeur a obtenu son diplôme est situé dans une Faculté/Collège/École de médecine dentaire, lequel/laquelle est situé(e) dans une université sanctionnée par le gouvernement pour décerner des diplômes.
2. Tous les demandeurs qui font une demande dans ce programme doivent posséder un DDS/DMD ou l'équivalent.
3. Le programme de spécialité du demandeur s'échelonne sur un minimum de 2 années académiques consécutives (minimum de 22 mois) d'étude à plein temps.
4. Le programme de spécialité du demandeur contenait des énoncés d'objectifs/de résultats paraissent, selon le demandeur et compte tenu des limites inhérentes au fait de ne disposer que de documents écrits, comparables à ceux d'un programme canadien.
5. Les horaires du programme de spécialité du demandeur définissent clairement la portion didactique et la portion clinique et paraissent, selon le demandeur et compte tenu des limites inhérentes au fait de ne disposer que de documents écrits, comparables à ceux d'un programme canadien.
6. Les plans de cours du programme de spécialité du demandeur définissent clairement les objectifs des cours, les contenus et les méthodes d'évaluation.
7. Les méthodes d'enseignement et les activités d'apprentissage (incluant les patients à soigner) paraissent, selon le demandeur et compte tenu des limites inhérentes au fait de ne disposer que de documents écrits, comparables à ceux d'un programme canadien.
8. L'enseignement des sciences de base et des sciences cliniques doit être intégré et de niveau et paraissent, selon le demandeur et compte tenu des limites inhérentes au fait de ne disposer que de documents écrits, comparables à ceux d'un programme canadien dans tous les domaines suivants :
- Anatomie : tête et cou
 - Biologie de l'Orthodontie et de l'Orthopédie dentoalvéolaire
 - Biostatistique
 - Céphalométrie
 - Croissance et développement craniofacial
 - Conception, fabrication et manipulation d'appareils amovibles, fonctionnels et fixes
 - Techniques et analyses diagnostiques
 - Éthique
 - Étiologie des relations dentofaciales anormales
 - Recensement de la littérature et rédaction scientifique
 - Prise en charge et correction orthodontique de malocclusions chez les:
 - Patients avec fente palatine et autres déformations
 - Patients avec désordres temporomandibulaires
 - Occlusion
 - Pathologie buccale
 - Chirurgie orthognatique
 - Radiologie

9. Le contenu du programme du demandeur tel que détaillé dans les descriptions de cours est paraît, selon le demandeur et compte tenu des limites inhérentes au fait de ne disposer que de documents écrits, compatible avec l'étendue et la profondeur d'un programme canadien, ce qui inclut que les diplômés sont compétents à :
- fournir toutes les phases de l'orthodontie active/orthopédie dentofaciale et de la rétention en utilisant les méthodes contemporaines de diagnostic, de plan de traitement et de mécanothérapie basées sur la connaissance et l'évaluation critique de la littérature, incluant de/d' :
 - prendre en charge et assurer le traitement orthodontique/dentofacial de problèmes dentofaciaux en développement, lesquels peuvent être minimisés par une intervention faite en temps opportun;
 - prendre en charge et assurer le traitement orthodontique de déformations dentofaciales qui nécessitent de la chirurgie orthognatique; et
 - prendre en charge et assurer le traitement orthodontique des patients qui requièrent l'exposition par chirurgie et l'éruption d'une dent incluse.
 - prendre en charge et motiver les patients à accepter totalement le traitement orthodontique et les procédures qui s'y rattachent;
 - obtenir et maintenir à long terme des dossiers de patient;
 - pratiquer l'orthodontie en conformité totale avec les standards acceptés sur le plan de l'Éthique.
10. Le programme de spécialité du demandeur possède des processus qui permettent d'évaluer la compétence des étudiants et d'assurer qu'ils rencontrent les objectifs et les résultats énoncés.
11. Le contenu du curriculum doit se situer à un niveau avancé et paraît, selon le demandeur et compte tenu des limites inhérentes au fait de ne disposer que de documents écrits, comparable à celui d'un programme canadien de cycle supérieur.
12. Le programme de spécialité du demandeur fournit, en clinique, suffisamment d'expérience auprès des patients pour atteindre une compétence de niveau moderne en Orthodontie.

Je comprends et accepte le fait qu'il n'y ait qu'un nombre limité de places dans les Programmes d'évaluation et d'entraînement en spécialité dentaire et que d'être accepté dans un de ces Programmes n'est pas garanti. De plus je comprends et accepte que ma perception et mon appréciation personnelles à l'égard de la comparaison que j'ai faite entre mon programme de spécialité et un programme canadien de spécialité agréé ne constituent pas en soi une détermination officielle d'équivalence entre les deux programmes. Cette détermination sera faite après que j'aurai passé avec succès l'Examen des connaissances communes à toutes les spécialités dentaires et l'Évaluation des Programmes d'entraînement en spécialité dentaire.

Signature du demandeur

Date

Révisé février 2010